

Mémoire : Réfection du mur de soutènement du barrage Simon-Sicard, Phase 2

1- Mécontentement des citoyens face à la laideur de l'enrochement de la Phase 1 de la Réfection du mur de soutènement du barrage Simon-Sicard à : Diap1

- a. Sophie-Barat
- b. Fort Lorette
- c. Berthiaume-Du Tremblay

La réalisation des travaux en 2018 et 2019 pour la réfection du mur de soutènement du barrage Simon-Sicard Phase 1 a suscité du mécontentement de la part des citoyens dû à la laideur de l'enrochement.

2- Il faut croire que la mission d'Hydro-Québec n'est pas la conservation du paysage Québécois et qu'il n'y a pas de génie attirée à cette fonction chez Hydro-Québec. Diap2

- a. En descente de rivière, en randonnée de ski de fond apparaît toujours ces pylônes
- b. De la Gaspésie, on sait qu'on arrive à Québec. Les pylônes enjambent l'Île d'Orléans.

Bienvenue au Royaume du pylône.

3- Le 2 octobre 2021, présentation à l'école Sophie-Barat, de scénarios d'aménagement.

- a. On fait miroiter aux citoyens que l'on pourrait se mettre les pieds dans l'eau, se baigner et se promener le long de la rive du parc de La Visitation au pont Viau et même jusqu'au parc du Bois de Saraguay, plus de 11 km. Diap3
- b. N'oublions pas que le 6 novembre 2021 eurent lieu les élections municipales. La mairesse, Madame Thuillier, revendiquait cette passerelle appuyée soi-disant par les citoyens. Encore aujourd'hui, Projet Montréal, clame que ce sont les citoyens qui le réclament. On se permettait même de brandir l'expropriation pour réaliser la future Promenade des Berges. Diap4, Diap5
 - i. <https://journaldesvoisins.com/promenade-des-berges-un-croc-en-jambe-de-quatre-riverains/>
 - ii. <https://journaldesvoisins.com/promenade-des-berges-lequipe-thuillier-promet-un-parcours-pietonnier-de-11-km/>
 - iii. <https://journaldesvoisins.com/exproprier-pour-realiser-la-future-promenade-des-berges/>
 - iv. <https://journalmetro.com/local/ahuntsic-cartierville/2708561/emilie-thuillier-annonce-cinq-projets-verts-pour-ahuntsic/>
 - v. https://ville.montreal.qc.ca/documents/Adi_Public/CA_Ahu/CA_Ahu_D_A_ORDI_2021-11-25_19h00_10.04_-_Lettre_Hydro_Qc_barrage_Simon-Sicard.pdf
 - vi. <https://journaldesvoisins.com/editorial-le-bien-commun-avant-tout/>
 - vii. <https://journalmetro.com/local/ahuntsic-cartierville/3137997/un-projet-de-promenade-riveraine-a-ahuntsic-cartierville/>

4- Les berges ne sont pas des rives.

- a. Le document 'Réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard, Étude urbaine préliminaire, 7 septembre 2021,' d'Hydro-Québec et de Civiliti est inspiré du PLAN DIRECTEUR DE DÉVELOPPEMENT DES BERGES DE LA RIVIÈRE DES PRAIRIES d'avril 2013. Diap6

- i. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2465772>
 - b. À la page 26/88 du document d'Hydro-Québec, 'Aménagement de la Rivière-des-Prairies. Réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard', on mentionne :
 - i. *Des comités pourraient être mis sur pied avec les principaux intervenants afin de dresser des plans d'aménagement paysager qui s'intégreront dans le Plan directeur de développement des berges de la rivière des Prairies de l'arrondissement d'Achilles-Cartier.*
 - 1. <https://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/dossiers/3216-02-061/3216-02-061-1.pdf>
 - c. Les Scénarios d'aménagement du document HQ_Civiliti, page 44/49, sont les mêmes que ceux du Parcours Gouin.
 - i. Parcours Accès page 29/44
 - ii. Parcours Patrimonial page 31/44 **Diap7**
 - iii. Parcours Récréoculturel page 33/44
 - d. Il n'est nullement question dans le document HQ_Civiliti, de passerelle longeant la rive entre le parc de La Visitation et le parc Jeanne-Sauvé, pont Viau.
 - e. À la page, 46/49 du document HQ_Civiliti on mentionne que la Promenade du bord de rive est **écartée**.
 - i. <https://www.hydroquebec.com/data/projets/mur-barrage-simon-sicard/pdf/210907-cvi-simon-sicard-rapport-etude-urbaine.pdf>
 - f. La Communauté Métropolitaine de Montréal a octroyé des subventions à Laval et à Montréal-Nord pour la restauration des berges et non pas pour créer des passerelles le long des rives.
 - i. <https://cmm.qc.ca/communiqués/la-ville-restaure-plusieurs-berges-de-la-riviere-des-prairies-et-en-renouvelle-l'accès/>
 - ii. <https://cmm.qc.ca/communiqués/montreal-nord-procede-a-la-restauration-ecologique-de-ses-berges/>
 - g. **Le Scénario 1** : Balade du domaine public du document HQ_Civiliti, page 44/49
 - i. Existe déjà, du parc de la Visitation et bien au-delà du parc Nicholas-Viel. **Diap8**
 - h. **Un sentier continue le long de la rive**
 - i. Détruit l'environnement
 - ii. Détériorer les berges
 - 1. Qui l'entretiendra ? Surement pas l'arrondissement Achille-Cartier.
- 5- Le parc Louis-Hébert Diap10 à 18**
- a. S'étend sur une distance de 300 mètres
 - b. Un sentier longe le muret sur toute sa longueur
 - c. 19 bancs le long du sentier font face à la rivière
 - d. Possède des arbres majestueux

- e. Possède un pavillon patrimonial datant de 1957
 - i. Depuis 2010, le Conseil du Patrimoine de Montréal demande la rénovation du pavillon du parc Louis-Hébert.
 - ii. Rien n'a absolument été fait de la part des élus depuis maintenant 16 ans
 - 1. https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/CONSEIL_PATRIMOINE_MTL_FR/MEDIA/DOCUMENTS/A10-AC-05%20RENOVATION%20PAVILLON.PDF

Parc Louis-Hébert, un peu d'histoire

https://archivesdemontreal.ica-atom.org/uploads/r/ville-de-montreal-section-des-archives/a/b/e/abef8646419c187dff043d7424f0681737b1d2558b7a1a598fd68ec154deb7cd/V166-D01901-36_op.pdf

- Nommée en 1933, parc Louis-Hébert, connu sous le nom de 'Queen Mary' et d'Alain Maufrais'
- 1961 : Désire d'aménager une marina. La Presse 5 mai 1961, p17/21
- 1961 : Parc beau mais vide, Montréal-Matin, vendredi 13 août, p19/21
 - o Un endroit idéal pour se reposer, tout en regardant couler l'eau (légèrement polluée) et laisser libre court à ses pensées.
 - o Un défaut : pas de stationnement. Solution acquérir deux propriétés à l'extrémités est du parc et de les transformer en terrain de stationnement...gratuit
- 1966 : Homologation d'un terrain à l'ouest du parc Louis-Hébert. Le propriétaire voulait vendre le terrain à la Ville pour 65,000\$. La ville à décider de l'exproprier. Metro-Express, jeudi 24 février 1966.

6- Les croquis d'ambiance

- a. Parue en septembre 2022 ainsi que dans le journal des Voisins, nous démontre un parc sans arbres et sans âmes. **Diap19**
 - i. https://www.hydroquebec.com/data/projets/mur-barrage-simon-sicard/pdf/20220915_Simon-Sicard_Projet_solution_proposee_WEB.pdf
 - ii. <https://journaldesvoisins.com/une-promenade-riveraine-entre-souhaits-et-enjeux/>

7- Typologies de bord de rive

- a. À la page, 40/49 du document HQ_Civiliti ne sont absolument pas adapté aux berges du bassin de rétention du Barrage Simond-Sicard. **Diap20**

Les travaux Phase 2 pour la Réfection du mur de soutènement du barrage Simon-Sicard tel que présenté par Hydro-Québec et soutenue par l'ancienne mairesse de l'arrondissement Ahuntsic-

Cartierville, madame Émilie Thuillier, ne fait aucune lutte aux changements climatiques. Ces travaux :

- Détruisent l'environnement
- Augmente les îlots de chaleur
 - o Blocs, bétons
 - o Abattage d'arbres : absence d'ombre
- Contribue aux changements climatiques
 - o Utilisation d'énormes machinerie
 - o Abattage des arbres

Les moyens présentés pour la réalisation des travaux

1- Les méthodes de construction :

- a. Dans le document ci-dessous, on présente 2 méthodes de construction, page 15/88
 - i. 3.1 Méthode A : à partir de la rive **Diap21**
 - ii. 3.2 Méthode B : par barge **Diap22**
 - iii. La combinaison des deux méthodes possibles page 17/88
 1. <https://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/dossiers/3216-02-061/3216-02-061-1.pdf>
- b. Images des méthodes page 116/266
 - i. https://www.hydroquebec.com/data/projets/mur-barrage-simon-sicard/pdf/2018-07-04_EE-juillet2018_Refexion-Mur-Simon-Sicard.pdf

La méthode par barge semble beaucoup moins agressive à l'environnement.

2- Plantation et entretien de la bande riveraine :

Pourquoi HQ, devait-elle enrocher plus haut que le mur de soutènement ?

Dans la présentation PowerPoint, diapositive 44, l'aménagement de la bande riveraine à Sophie-Barat, illustre l'herbier aquatique et la bande de végétation riveraine à la même hauteur que le mur.

Aménagement de la bande riveraine à Sophie-Barat : **Diap23 à 27**

- Les plantations ont été faites au milieu du mois de juillet.
 - o Les experts en environnement d'Hydro-Québec ne savent-t-il pas qu'on ne plante pas après le 15 juin ?
- Aucune reprise des plantations l'année suivante.
 - o Hydro-Québec replante et installe un énorme 'container' de batterie pour pomper l'eau afin d'arroser les plantations avec un boyau suintant.
- Actuellement à Sophie-Barat :
 - o Boudins en bionatte EROMAT 100 % coco doublé de membrane de paille git sur l'enrochement. Il est entouré d'un filet synthétique. Pas très écolo.
 - Photo : Boudin en bionatte 100% coco
 - o Des érables à Giguère, des vinaigrier (sumac), des catalpas, des cerisiers poussent entre la clôture et l'enrochement.

Qui entretiendra les bandes riveraines ?

- Lors des audiences publiques,
 - HQ ne répond pas à la question de l'entretien des plantations riveraines autant à celles de Sophie-Barat que du parc Louis-Hébert.
 - HQ répond que sur le type de plantes qu'il installera
 - Le 2 juin à 3h45 de l'audience
 - Le 3 juin à 19h à 1h35 de l'audience,
 - Comment se sont implantés les érables à Giguère, vinaigriers, catalpas, cerisiers et tous les autres herbacées dans la bande riveraine de Sophie-Barat ?
 - Les experts d'HQ ne savent-ils pas que la majorité de la dissémination des semences se fait par l'eau.
 - HQ a une clause avec les entrepreneurs paysagers pour 5 ans.
 - Ça fait plus de 5 ans que les plantations ont été faites à Sophie-Barat.
 - L'entrepreneur n'avait pas vu que des érables à Giguère poussaient ?

Faut-il compter sur l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville pour l'entretien de ces plates-bandes ?
Rêvons !

L'arrondissement Ahuntsic-Cartierville fera comme toujours : tout raser et installer du paillis.

3- Priorités des citoyens d'Ahuntsic-Cartierville :

- Conserver les arbres,

Lors de l'audience du 3 juin en après-midi, Madame Ouellet a demandé à HQ d'imprimer une carte du parc Louis-Hébert d'un format 2 fois plus grand que 8.5 X 11. Hydro-Québec a répondu qu'il n'imprimait plus pour la protection de l'environnement. On n'imprime plus mais on coupe des arbres.

Malheureusement, on est mal foutu dans l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville, car lorsque les travaux publics passent, les arbres tombent. Ils sembleraient qu'il n'y a aucune mention dans les devis aux contractants sur la protection des arbres. On se vante de planter 1300 arbres par année.

Pourtant en 2005, il y a eu :

- La politique de l'arbre de Montréal.
 - https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/conseil_patrimoine_mtl_fr/media/documents/politique_arbre.pdf
- Protégeons nos arbres lors de travaux.
 - <https://montreal.ca/articles/protégeons-nos-arbres-lors-de-travaux-44726>

Il faut croire que l'âme du bucheron sommeille à Hydro-Québec. On coupe, on coupe, on coupe.

Pour la phase 1, sur 200 arbres on prévoyait en couper 120, heureusement un ange est passé, il y en a eu 87. On n'a pas par contre ceux qui ont dépéri suite aux travaux. **Diap28**

Secteur	Arbres inventoriés avant les travaux	Arbres potentiellement coupés	Arbres réellement coupés
Sophie Barat	114	78	64
Berthiaume-Du Tremblay	57	28	4
Sœurs de Miséricorde	29	14	19
Total	200	120	87

Pour la Phase 2, selon le document ci-dessous à la page 21/21

- <https://voute.bape.gouv.qc.ca/dl/?id=00000790596>

19 seront abattus et pas seulement des érables à Giguère. Diap29-30

Code	Types de perturbation	Quantité
	Abattage	19
	Déjà abattu	3
	Élagage et protection	13
	Protection	6
	Transplantation	
	Aucune	

Code Arbre	Nom Arbre	Abattage	Élagage et Protection	Protection
ERA	Érable argenté	2	3	
ERG	Érable à Giguère	10	1	
ERN	Érable de Norvège	4		
ERS	Érable à sucre	1	3	
FRA	Frêne d'Amérique	2		
MEL	Mélèze laricin		3	
ORS	Orme de Sibérie		1	
PED	Peuplier deltoïde		2	
	Total	19	13	

On peut constater qu'il n'y a pas seulement des frênes (2) et des érables à Giguère (10). Il y a 2 érables argentés, 4 érables de Norvège et 1 érable à sucre. Sur ce plan, les arbres à protéger de couleur bleu ne sont pas identifiés. Une présentation dynamique aurait dû être faite, avec numéro de l'arbre, code de l'arbre, nom de l'arbre et le type de perturbation. HQ avait déjà toute cette information.

Les inspecteurs y veillent mais les contracteurs s'en foutent.

Protection des arbres : Aucune mention sur la méthode de protection des arbres.

- Protéger les arbres, ce n'est pas de les entourer de planches de bois
- Il faut protéger les racines jusqu'au bout des feuilles

Montréal a produit un document sur la protection des arbres :

<https://montreal.ca/articles/protéger-les-arbres-lors-de-travaux-dans-le-sud-ouest-108292>

C'est incompréhensible et inadmissible qu'en 2026, on abat des arbres. Erreur Boréal en Horreur Boréal à Montréal.

Les arbres ça se déplacent. Diap31_ Diap32

Des compagnies de Montréal transplantent des arbres jusqu'à 30 cm de diamètre d'une motte jusqu'à 2,2 m de diamètre et 1,4 m de profondeur.

<https://bgtransplantation.com/>

Le passage du camion dans la diapositive 45 du PowerPoint ne devrait pas se faire. Le poids du camion étouffe les racines.

En utilisant de la plus petite machinerie et en travaillant de la rivière (barge), il ne serait pas nécessaire d'élaguer les arbres. Diap33 à Diap35

Les bienfaits des arbres : <https://arbrescanada.ca/ressources/bienfaits-des-arbres/> Diap36

- 1- En plantant des arbres et des arbustes, vous pouvez [réduire la pollution par le bruit](#).
- 2- Les rues bordées d'arbres sont plus sécuritaires parce qu'elles semblent [plus étroites et ralentissent le trafic](#).
- 3- Les arbres captent le carbone et deviennent des [« puits » de carbone](#) qui réduisent les gaz à effet de serre.
- 4- Le système racinaire des arbres aide [à prévenir l'érosion du sol, ce qui aide à son tour à prévenir la pollution de l'eau](#).
- 5- Les arbres fonctionnent comme des bassins d'orage ou de retenue puisqu'ils interceptent les pluies et diminuent le ruissellement des eaux.
- 6- Un grand arbre peut fournir une journée d'oxygène pour jusqu'à quatre personnes.
- 7- Il faut environ 500 arbres arrivés à maturité pour absorber la quantité de dioxyde de carbone générée par une automobile parcourant 20 000 km/année.
- 8- Un grand arbre peut absorber jusqu'à 100 gallons d'eau dans le sol et les rejeter dans l'air en une journée.

La Forêt Urbaine : Diap37

- 1- *Séquestrent les matières en suspension et les gaz polluants*
- 2- *Conservent l'énergie en refroidissant l'air grâce au processus de transpiration, en projetant de l'ombre et en réduisant la force du vent ;*
- 3- *Diminuent la quantité d'eaux pluviales d'orage ;*
- 4- *Amortissent le bruit ;*
- 5- *Contribuent au bien-être psychologique des citoyens ;*

Les accès au site du Parc Louis-Hébert : Diap38_ Diap39

Dans le rapport, PR5.9 - Étude de circulation pour les secteurs non-prioritaires – Mur Simon-Sicard Phase 2, on y lit à la page 20/66 :

1. Utilisation de l'avenue Christophe-Colomb pour se rendre au parc Louis-Hébert
2. 10 à 14 camions à l'heure pour une durée de trois mois.
3. Pour ne pas déranger la faune aquatique, les travaux s'échelonnent du mois d'août au mois de novembre ou jusqu'à la première glace.
4. Dans ce rapport, on ne fait aucune mention de la faune humaine.
5. En septembre, c'est le retour des classes et le début de la baisse des heures d'ensoleillement.

<https://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/dossiers/3211-02-317/3211-02-317-28.pdf>

La diapositive, Diap39 est la même que celle présentée lors de l'audience du 3 juin à 13h30. HQ mentionne que les camions utiliseront la rue Olympia. Ce n'est pas le cas sur cette image. Ils utiliseront la rue Christophe-Colomb en provenance d'Henri-Bourassa. Veuillez noter que le virage à gauche d'HB ouest vers CC nord est interdit.

De plus, il n'y a dans ce rapport aucune mention et étude de la piste cyclable sur l'avenue Christophe-Colomb, quand l'accès au chantier, Secteur 1, se fait par l'avenue Christophe-Colomb, page 24/66, Secteur 1 et figure 17 page 25/66.

La piste cyclable sur l'avenue Christophe-Colomb est unidirectionnelle vers le sud, côté ouest de la rue et du parc Simone-Bourdon et unidirectionnelle vers le nord au côté est de la rue et du parc Simone-Bourdon. Les cyclistes, se dirigeant vers le nord en utilisant la piste cyclable, doivent se tenir à droite des véhicules. Pour se rendre sur la piste cyclable bidirectionnel au nord du boul. Gouin, ils doivent croiser le boulevard Gouin que ce soit pour aller vers l'est ou l'ouest. Il n'y a aucun arrêt/stop au coin du boul. Gouin et de l'avenue Christophe-Colomb, coin est du parc Simone-Bourdon, pour les véhicules.

Avec les accidents qui se répètent sans cesse entre camions et vélos, Hydro-Québec, le Gouvernement du Québec, la Ville de Montréal, Vélo-Québec, auraient fortement intérêt à lancer une campagne de sensibilisation dès l'automne 2026 pour la sécurité des cyclistes et des piétons. Une campagne de sensibilisation pour tous les usagers de la route, des centres de la petite enfance (CPE) jusqu'aux résidences pour personnes âgées. Ce n'est pas toujours la faute des camionneurs. Les camionneurs travaillant sur des chantiers reçoivent de la formation, pas les automobilistes, ni les cyclistes et ni les piétons.

L'installation de pistes cyclables, en ligne droite comme des autoroutes des années 60, encourage la vitesse. Les cyclistes ont maintenant tous les droits, ils roulent très vite, encouragés par la motorisation de leur équipement. Ils devraient suivre le Code de la Route, connaître les angles

morts, anticiper le déplacement des véhicules devant et à côté d'eux, signaler leur intention tout comme les automobilistes.

Voici quelques indications des pistes cyclables à l'intersection du boul. Gouin, de l'avenue Christophe-Colomb et du par Simone-Bourdon.

Les cyclistes utilisant la piste cyclable du boul. Gouin en provenance de l'est :

- Se rendent à l'école Sophie-Barat directement
- Utilisent la piste cyclable de l'avenue Christophe-Colomb en direction sud :
 - o Tournent rarement en direction sud sur la piste cyclable dans le parc Simone-Bourdon
 - o Utilisent l'avenue Christophe-Colomb à l'est du parc Simone-Bourdon, dans le sens inverse de Christophe-Colomb.
 - o Utilisent la direction sud de l'avenue Christophe-Colomb à l'ouest du parc Simone-Bourdon.

Les cyclistes utilisant la piste cyclable du boul. Gouin en provenance de l'ouest :

- Certains continuent vers l'est
- Certains tournent sur Christophe-Colomb en croisant les automobilistes à l'intersection de Gouin et Christophe-Colomb.
- Certains tournent vers le sud en utilisant le parc Simone-Bourdon où il n'y a aucun arrêt pour les cyclistes en traversant la rue Christophe-Colomb, ni le boul. Gouin. Il y a des arrêts que pour les automobilistes.

On ne tient pas compte non plus des cyclistes qui viennent du parc de Sophie-Barat.

- Cette piste cyclable est en pente et courbe et n'a aucun arrêt pour les cyclistes à l'intersection de la piste cyclable Gouin et du boulevard Gouin.
 - o Plusieurs continuent directement sur Christophe-Colomb en direction sud
 - o Quelques-uns utilisent la piste du parc Simon-Bourdon
 - o D'autres continuent sur la piste cyclable du boul. Gouin en direction est.
 - o D'autres continuent sur la piste cyclable du boul. Gouin en direction ouest.

Piste cyclable : **Diap40_ Diap42**

Veillez noter qu'il n'y avait pas de piste cyclable sur le boul. Gouin en 2018. La piste cyclable en sur le boul. Gouin en provenance de l'est, se terminait à Christophe-Colomb. On prenait la piste à l'arrière de l'école Sophie-Barat.

En 2018, on a fermé l'accès à la piste cyclable à l'arrière de Sophie-Barat. Une piste cyclable a été créé sur la rue Durham puis sur Gouin pour rejoindre celle de Gouin au coin de Christophe-Colomb.

- C'est la plus dangereuse des pistes cyclables que j'ai utilisées. De la rue Lajeunesse on changeait de côté 3 fois pour se rendre à Christophe-Colomb.
- En 2019, la piste a été modifiée. Elle est devenue unidirectionnelle de Saint-Charles à CC.

Mémoire : Réfection du mur de soutènement du barrage Simon-Sicard, Phase 2

- En 2021, elle est devenue bidirectionnelle, côté nord de la rue jusqu'à Georges-Baril avec l'option de reprendre la piste à l'arrière de Sophie-Barat.

